

L'Oise Matin



Choisy-au-bac, mardi. Une partie de l'édifice classé, contaminé par la mэрule, a été fermée au public. Le plancher en bois a dû être brûlé sur plusieurs mètres.

Le champignon destructeur s'attaque à l'église du XII^e siècle

La mэрule pleureuse, véritable ennemi des habitations comportant du bois, a été décelée cet été dans l'édifice. La région est de plus en plus menacée.

CHOISY-AU-BAC

PAR ELIE JULIEN

C'est la peste de la construction. Les victimes ou connaisseurs de la mэрule pleureuse, un champignon dévastateur qui se nourrit de bois et d'humidité, utilisent une comparaison alarmante. Peu connu du grand public, celui qu'on surnomme « cancer du bâtiment » a été détecté au sein de l'église de la Sainte-Trinité, à Choisy-au-Bac. Ironie du sort, ce remarquable édifice fait l'objet de lourds travaux depuis plusieurs années, recevant même 205 000 € de donateurs privés.

C'est le maire, Jean-Noël Guesnier, qui a vu cette sorte de « mousse à raser » sortir du plancher en bois de l'édifice du XII^e et XIII^e siècle, classé monument historique depuis 1920. En plein cœur de l'été, la mairie a fait appel à l'un des spécialistes de ce champignon qui

détruit tout sur son passage et cause de coûteux travaux : Hervé Delville. Installé à Noyon avec son entreprise Bois Maçonnerie Traitement (BMT), seule certifiée de Picardie, il lutte depuis 1992 contre la mэрule.

« ON EST TRÈS INQUIETS. C'EST QUELQUE CHOSE À SUIVRE »

JEAN-NOËL GUESNIER, LE MAIRE

Celui qui a fait partie des pionniers, dès 1974, dans l'élaboration du traitement, amis en place la longue procédure. « Une partie de l'église a été fermée pour empêcher l'accès au public, raconte le maire. Puis, on a équipé les agents pour qu'ils arrachent le plancher de la zone contaminée et le brûlent. »

La quinzaine d'employés de Hervé Delville cure les murs et chauffe la pierre à l'aide d'un chalumeau. Et même après cela, les racines ne sont toujours pas hors d'état de nuire. Elles sont enfouies dans la pierre. « On injecte alors un fongicide en faisant des forages tous

les 20 cm, poursuit Hervé Delville, aussi président du Syndicat national applicateur de la préservation des bois. Les racines, qui cherchent l'humidité pour grandir, vont s'autodétruire en se nourrissant du fongicide. » Mais, il est difficile d'affirmer que le champignon ne reviendra jamais. « On est très inquiets. C'est quelque chose à suivre », témoigne Jean-Noël Guesnier.

Au sein du diocèse, l'économiste Gabriel Simar, chargé de la surveillance du patrimoine, est lui aussi attentif. « C'est hyper dangereux. Nous avons eu un cas au presbytère de Marseille-en-Bearvaisis il y a trois ans. Nous l'avons vite traité avec la ville. » L'intervention de BMT a coûté 2 000 €, auxquels il faudra ajouter la reconstruction.

Le champignon est capable de traverser les murs, notamment grâce à des hyphes (fils) qui vont chercher de l'eau. Il peut gagner jusqu'à 30 cm par jour. Et la région, voire le pays, est de plus en plus en proie à ce nuisible : « Il y a trente ans, je faisais une trentaine de chantiers par an. Aujourd'hui, c'est

mon chiffre mensuel ! » En cause, notamment : le manque d'aération des habitations, de plus en plus étanches.

Pour beaucoup de victimes, le sujet est tabou. Elles s'affolent. « De nombreuses entreprises ont fleuri et profitent de la détresse des gens en pratiquant des tarifs exorbitants sans avoir de certification », observe le gérant de BMT, qui intervient même à l'étranger. Parfois, ses clients lui demandent de venir en voiture banalisée. Dans l'Oise, le château de Tartigny ou l'abbaye de Breteuil ont récemment été touchés.

[@LeParisien_60](#)

Mэрule

LE MOT Ce champignon qui se développe, souvent à l'abri des planchers, dans les charpentes et les murs en bois, est de couleur blanche et ressemble à de la ouate. Lorsqu'il « mэрit », il devient brun orangé avec l'apparition de ses spores. Ces derniers vont « exploser » et se

répandre dans toute la pièce. Dans les habitations, il faut alors retirer toutes les matières touchées. Seules les pierres ou le béton sont conservés. Les assurances prennent rarement en charge ces catastrophes. Il est conseillé d'aérer pour éviter la mэрule et de ne pas utiliser de produit type « javel » qui a tendance à la doper.